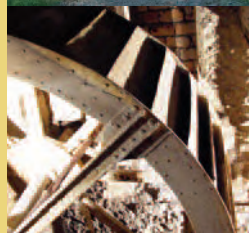


Crolles

balades
autour du patrimoine



Editos

Le patrimoine bâti de Crolles bénéficie d'un environnement exceptionnel, véritable écrin naturel de nos bâtiments du passé. Il nous a semblé intéressant d'allier ces deux richesses de notre territoire en invitant à des «Balades autour du patrimoine».

Conçu comme un guide pratique, ce document vous emmène ainsi au fil des itinéraires, au travers des rues, ruelles et chemins de la commune, à la découverte ou à la redécouverte de ses quartiers anciens, de son église, de ses châteaux... mais aussi de ses arbres remarquables et de son espace naturel protégé.

Bonne promenade à tous,

François Brottes,
Maire de Crolles,
Député de l'Isère

Que l'on habite Crolles ou que l'on soit de passage, il peut être appréciable d'être accompagné en balade afin de découvrir d'un œil plus curieux ce qui nous entoure. Tel est l'objectif de cette brochure qui vous permettra de mieux connaître le patrimoine architectural et naturel de la commune. Chaque parcours, accessible en famille, vous entraînera vers un quartier de Crolles, à la rencontre de ce qui fait son identité. Pour chaque lieu, les fiches explicatives, très faciles à lire et synthétiques, vous permettront de savoir en quelques mots l'essentiel de ce que vous observez.

Je tiens à remercier Soélie Rotheval qui, à l'occasion d'un stage au service Archives et Patrimoine de la mairie, s'est particulièrement investie dans la réalisation de cette plaquette.

Claude Gloeckle,
Adjoint à la culture et à la communication



Le bourg de Crolles



Sculpture «L'étreinte»
de Alain Crémolini

Cet itinéraire vous fait découvrir le cœur du village, le noyau ancien installé à proximité du ruisseau de Crolles, loin des divagations de l'Isère, à l'abri des éboulis.

Connaissez-vous le tramway de Crolles ?

Et savez-vous que le château de Bernis accueille le cardinal de Richelieu ?

**N'hésitez pas à arpenter les ruelles...et vous imprégner du «genius loci»
(l'esprit des lieux) !**



Le saviez-vous ?

**Crolles viendrait du latin «corrotulare» :
faire rouler, pierre détachée de la
montagne.**



Le bourg de Crolles

L'histoire du tramway à Crolles ❶ ❷

La seconde moitié du XIX^e siècle a connu de nombreuses révolutions techniques dont celle des transports. Ainsi le chemin de fer et le tramway, rapides et économiques, ont permis une multiplication des échanges et une ouverture des campagnes vers les villes.

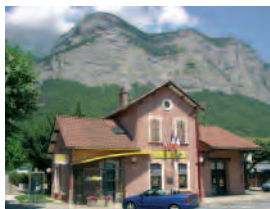
De 1898 à 1947, une ligne de tramway desservait la rive droite de la vallée du Grésivaudan, de Grenoble à Chapareillan.

Le tramway, très utilisé à Crolles, a joué un rôle économique important. Il permettait entre autres le transport des marchandises, notamment des colis de ganterie, mais aussi des produits agricoles et de l'industrie.

Cependant, face à la concurrence du réseau routier, le tramway est progressivement abandonné et définitivement fermé en 1947.

Les anciens bâtiments qui accueillait les voyageurs ou servaient pour entreposer les marchandises sont revendus aux communes et souvent réhabilités.

La gare de Crolles, construite sur un modèle type des gares de l'époque, comprenait un bâtiment central imposant avec un mur pignon orienté vers la voie et deux ailes plus petites sur les côtés. Le bâtiment central accueillait les voyageurs, et l'étage était réservé au logement du chef de gare.



1- L'ancienne gare du tramway accueille la poste depuis 1993.



2- L'ancien dépôt de wagons est devenu la première salle des fêtes de Crolles en 1930. Aujourd'hui c'est un boudrome.

La mairie et les écoles ③

La première Maison Communale de Crolles s'est installée en 1851 dans la « maison Juillet » située le long de la route départementale, à l'angle de la rue de l'Éperon, en direction de Montfort. Elle abritait à l'étage l'école des garçons. L'éducation des filles était faite par Sœur Marie Joseph au couvent de Crolles [ancien institut rural].



La mairie en 1920



**Le saviez-vous ?
Le premier maire de
Crolles s'appelait
Thomas Gavet,
il a été maire de
1790 à 1802.**

Faites un détour par le quartier piéton des Charmanches, élément phare du patrimoine contemporain crollois, symbiose de l'urbanisme et de l'architecture.



Vers 1908, école primaire des garçons

En 1884, une nouvelle mairie fut construite sur son emplacement actuel par l'architecte Monsieur Riondet. Elle abritait également l'école des garçons. Les filles ont dû attendre 1907 la construction de l'école des filles (école cascade).

Deux foires annuelles (12 mars et 11 novembre) contribuèrent à la prospérité de Crolles dès 1617. Depuis 1900, la foire du 12 mars se tenait sur la place de la mairie, les marchands forains d'un côté, les bestiaux de l'autre.

Aujourd'hui, cette foire est remplacée par le marché hebdomadaire du dimanche.



Le relais de diligence ④



Le relais de diligence de Crolles situé au 120, avenue de la Résistance s'appelait « A l'Auberge du Lion d'Or ».

Propriété de la famille Chatain depuis le XVIII^e siècle, cette auberge a été un relais de diligence de 1749 à 1770.

Ce bâtiment comptait 14 chambres et une écurie de 400 m². Les diligences entraient d'un côté du bâtiment pour en ressortir de l'autre. Dans les relais de diligence, les voyageurs et surtout les chevaux étaient l'objet de tous les soins (écuries spacieuses et confortables, vétérinaires, paille et foin...). Ces relais étaient aussi des auberges où les voyageurs pouvaient se restaurer et dormir.

Les catégories de voyageurs du XVIII^e siècle étaient très variées, ainsi des diplomates, des militaires, des artistes... utilisaient ce moyen de transport.

Le chemin de l'étroit

Ce chemin buissonnier permet de rejoindre l'église à partir de la rue Henri Lanier

Le saviez-vous ?
Au XVIII^e siècle, la diligence était une voiture légère de voyage, à usage privé, tractée par des chevaux. Ce terme va se modifier au cours du siècle pour désigner au XIX^e siècle les voitures du service public.



Une assiette en étain de l'ancien relais



L'église Saint Pierre-Saint Paul ⑤

L'Église Saint-Pierre — Saint-Paul de Crolles est mentionnée pour la première fois dans un pouillé¹ de Saint Hugues qui date d'environ 1115.

Triptyque peint par Nicolas Grechni, peintre russe contemporain.



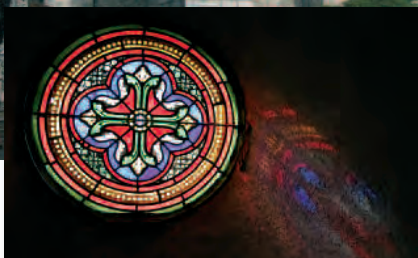
Dès 1802, pour dissimuler l'absence du retable on a peint sur le mur, en trompe-l'œil, l'image d'un retable classique. Au centre, une toile de la fin du XVIIIe siècle représente le Christ remettant les clefs à Saint-Pierre et Saint-Paul et de chaque côté deux peintures représentant les saints.

L'église actuelle fut reconstruite vers le milieu du XVIIe siècle, comme l'indique le bénitier de la porte latérale qui est daté de 1648.

En 1671, Crolles est devenue le centre d'un archiprêtré². Lors d'une visite en 1673, Monseigneur Le Camus a insisté pour faire voûter l'église et y installer un tabernacle³. En 1678, il a déclaré qu'elle était «*la plus belle de son diocèse*». Un tabernacle fut placé en 1687 avec un retable⁴ doré et l'église a été alors décorée de peintures de style Louis XIV.

Fermée à la Révolution puis rétablie, l'église de Crolles a souffert durant cette période agitée : le clocher a été décapité à hauteur de la nef, le retable qui accompagnait le tabernacle a disparu, ainsi que les cloches. Les deux cloches actuelles datent du XIXe siècle (1812 et 1820).

Deux garnitures d'autel (croix, chandeliers, laiton du XVIIIe siècle) ont été classées monuments historiques en 1968. L'installation des orgues est réalisée en 1983 grâce au financement de la commune subventionnée par le ministère de la Culture.



En 1999, les fresques des deux chapelles latérales du chœur de l'église datant de la fin du XVIIIe siècle ont été restaurées. Elles garnissent les voûtes d'un décor en trompe-l'œil, formé des emblèmes de la passion dans la chapelle de droite (lances, marteaux, tenailles, dés) et des emblèmes de l'ancien testament se rapportant à la Vierge Marie dans la chapelle de gauche (tour d'ivoire, arche d'alliance). La clef de voûte est armoiriée à trois porcs-épics d'argent et de sable (armoiries de la famille Giraud).

**Icône de Nicolas Grechni
«Les disciples d'Emmaüs»
Chapelle du Saint
Sacrement.**

1. Registre des biens ecclésiastiques d'une région tenu sous l'Ancien Régime.
2. Etendue de la juridiction d'un archiprêtre dans un certain territoire.
3. Petite armoire fermant à clé, placée au milieu de l'autel.
4. Pièce d'architecture contre laquelle est appuyé l'autel et dont le fond, placé au-dessus de l'autel, contient un tableau, un bas relief, une statue.



Le bourg de Crolles

Le cadran solaire de la cure 6

Un cadran solaire se compose d'une aiguille métallique appelée « style », scellée dans la façade d'un bâtiment, et d'un tracé peint de telle sorte que l'ombre de la pointe marque les heures.



INFOS PRATIQUES

D'un pas, vous pouvez rejoindre le cimetière dont la partie la plus ancienne se situe le long du ruisseau et où est installé le Monument aux morts. Une plaque à la mémoire d'Henri Lanier, résistant fusillé pendant la Seconde Guerre Mondiale, est apposée sur le mur à l'extérieur, à droite. La passerelle du Soleil permet de rejoindre rapidement la place de la mairie.

Le saviez-vous ?
En observant le cadran et en vous aidant du panneau signalétique, vous pouvez trouver l'heure qu'il est.

Chaque cadran présente un tracé calculé, selon l'orientation de la façade qui le porte et les coordonnées géographiques du lieu.

Le cadran est souvent orné de motifs décoratifs et porte une devise ou un dicton reflétant souvent des croyances populaires.

Il y avait sur la façade de la cure de l'église paroissiale un cadran solaire datant du XVIIe siècle qui avait en partie disparu ; il ne restait que le style.

En 2001, la municipalité a décidé de le restaurer. Faute de documentation sur le cadran original, c'est le style des cadrans des XVIIe et XVIIIe siècles qui a été repris.

Les motifs de ce nouveau cadran sont peints avec des pigments de couleurs naturels sur un enduit de chaux.

Les cadrans solaires sont très nombreux en Isère, on en compte plus de 600 modernes ou anciens.

La cure date du XVIe siècle environ. On peut remarquer au rez-de-chaussée une magnifique cheminée dont la plaque en fonte porte l'inscription non traduite suivante : «DIV SOIT CANS .M. FABRI»

L'ancien couvent 7



Alexandrine Paturel, née en 1798, fille de Crollois est la fondatrice de cet ancien couvent, situé rue de l'éperon. Elle prit l'habit religieux sous le nom de Sœur Marie-Joseph et elle se chargea de l'éducation des enfants de son village.

Trois filles de Crolles prirent l'habit religieux en même temps, Mesdemoiselles Chapuy, Bouvier et Tournoud. Alexandrine s'installa avec elles près de l'église, dans une maison achetée par le curé de la paroisse.

Sœur Marie-joseph consacre toute sa fortune à l'agrandissement de cette maison qui devint le Couvent de Crolles.

Une inscription gravée sur la porte indique la date de la fondation : 1820.

Le conflit entre l'État et l'Église au début du siècle contraignit l'école à quitter le couvent.

Le 15 septembre 1914, le Conseil municipal décida d'établir dans l'ancien couvent un hôpital de 60 lits, destiné à recevoir les blessés de guerre, qui arrivaient en tramway de la gare de Grenoble. Dans la période de l'entre-deux-guerres, cet ancien couvent devient résidence de la famille Byland-Vincent.

A partir de 1943, le bâtiment retrouve sa mission éducative au service de l'agriculture en devenant «la Maison Familiale d'Enseignement Rural», destinée à former les futurs paysans. Cette école agricole abandonna l'Institut Rural pour de nouveaux locaux sur Crolles en 2001.



Le vieux couvent érigé en hôpital de guerre en 1914.



Le bourg de Crolles

Le château de Crolles 8

Le château de Crolles est une ancienne maison forte, construite en 1340 par Amblard de Beaumont, seigneur de Crolles et de Montfort, créateur de l'université de Grenoble.

Le Dauphin avait donné aux Beaumont les terres de Montfort et de Crolles en 1334.

Le château est composé de deux bâtiments de plans rectangulaires, disposés dans le prolongement l'un de l'autre avec, au nord, deux massives tours rondes.

Il reste peu d'éléments architecturaux datant de l'époque des premiers propriétaires (les Seigneurs de Beaumont) : quelques fenêtres basses, deux ou trois baies rectangulaires sans oublier deux tours.



Plafond peint,
détail grande galerie



Le château de Crolles
et ses jardins
au XVIIIe siècle
(Maquette réalisée
par les élèves du collège
de Crolles 1986/1987)





INFOS PRATIQUES

Propriété privée, le château et le parc sont visibles de la rue de Belledonne.

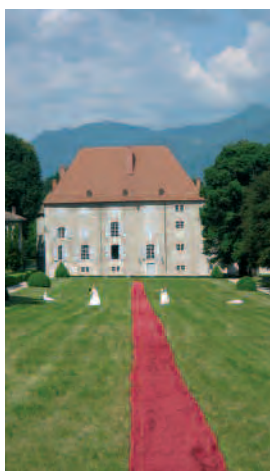
Ouverture du parc au public pour des manifestations culturelles.

La demeure a connu de grands changements au cours du XVII^e siècle avec son propriétaire Claude Frère, premier Président au Parlement du Dauphiné. A cette période ont été construits dans le bâtiment principal, la grande galerie ornée de peintures du XVII^e siècle avec son plafond à la française et un petit salon orné de boiseries au XVIII^e siècle.

Au bout de la galerie, se trouve une chapelle hexagonale dont la voûte porte une représentation du Christ, de la Vierge et des quatre évangélistes.

Le château a connu de nombreux propriétaires issus de grandes familles de la région, il est depuis 1810 propriété de la famille de Bernis.

Le château est protégé au titre des monuments historiques. L'ensemble des façades et toitures, la grande galerie et le petit salon orné de boiseries du XVIII^e siècle sont inscrits à l'inventaire supplémentaire par arrêté du 30 novembre 1965.



En juin 2006, la compagnie Pascoli avait investi les jardins du château pour un spectacle de danse contemporaine.

Le saviez-vous ?

La propriété a accueilli Henri IV la nuit du 15 août 1600 puis Louis XIII et Richelieu en 1639, dont le portrait se trouve toujours au château.

Photos publiées avec l'aimable autorisation de Monsieur de Bernis.





Le quartier du Brocey

L'histoire de la rue de la gifle !



Un matin de mai 1800, des éclats de voix s'élèvent autour de la fontaine du Fragnès habituellement si calme. Cinq représentants de la mairie ont un rendez-vous pour fixer le nom d'une nouvelle rue qui va se construire, mais ces personnes ne sont pas d'accord et chacun y va de ses propositions, Alphonse veut la baptiser : rue des corbeaux, «Et pis. Perqué pas rue des cloches pendant que vous y êtes ?» rétorque un autre... Emile, l'un des représentants n'en peut plus et s'écrit en se jetant sur Alphonse : «ça suffit maintenant ! Tiens prends ça» ! A quelques mètres de là, une petite dame s'écrit qu'il ne faut plus chercher le nom de la rue, ce sera : la rue de la gifle... !



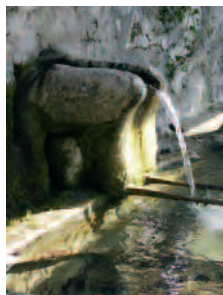
Les bassins et fontaines du Brocey 9

Connaissez-vous l'origine du mot Brocey ?

Il provient de l'ancien français « broc » qui signifie broussaille

La plupart des fontaines publiques ou privées de Crolles datent du XIXe ou XXe siècle. Les bassins et triomphes étaient réalisés en pierre calcaire ou en béton pour les plus récents.

Situées à proximité des habitations, les fontaines apportaient l'eau au plus près de la population. D'utilisation communautaire, elles étaient des lieux privilégiés de rencontre : eau potable pour les hommes et les bêtes, lessive, annonces du tambour, lutte contre l'incendie...



Bassin Drevet, rue du Fragnès

Fontaine de 1825, située au début de la rue du Brocey, constituée de deux bassins. Dans ce type de fontaine, il y a toujours un des deux bassins qui reste propre pour abreuver les bêtes, sur le fond de l'autre il subsiste souvent un bourrelet qui servait à caler les planches des laveuses.



Le saviez-vous ?
L'itinéraire qui parcourt la rue du Brocey et du Fragnès, correspond à peu près au tracé de la Voie romaine qui reliait Grenoble (Cularo) à Chambéry (Lemencum).

Fontaine située le long de la rue du Brocey et constituée de deux bassins monoblocs, d'un jet que l'on appelle zoomorphe (qui représente une tête animale).

Le triomphe de ce bassin porte le nom du maçon qui l'a réalisé, J. Capitan et date de 1834.



A l'angle des rues Jean Jaurès et du Fragnès, se trouve la fontaine «Chapuis» construite en 1832 par des propriétaires du quartier. Monsieur Chapuis avait fourni le terrain contre le droit exclusif de récupération des litières devant le bassin.





Le quartier du Brocey

Le sentier des coteaux et la cimenterie 10

Les coteaux étaient autrefois une zone de travail. En effet, la polyculture s'y est développée jusqu'au début du XIXe siècle : la culture de la vigne et du chanvre, l'élevage des vers à soie, l'exploitation forestière . . .



En levant les yeux au ciel, vous pourrez peut-être apercevoir le faucon pèlerin qui est un rapace réputé pour être l'oiseau le plus rapide du monde.

INFOS PRATIQUES

Le sentier des coteaux est long d'une dizaine de kilomètres. De nombreux accès sont possibles à différents endroits de la communes et signalés par un triangle jaune sur le plan général. Il est possible de faire deux boucles à partir du sentier : la boucle des coteaux et la boucle des tailloux.

Cependant, la concurrence extérieure de plus en plus présente fit décliner l'économie toute entière des coteaux au cours du XIXe siècle. De plus, la déprise agricole n'était pas en faveur des coteaux. Les cultures se sont décalées vers la plaine qui offrait de nombreux avantages. A cette même période le phylloxera a décimé le vignoble.

Aujourd'hui, les coteaux n'ont plus ce rôle économique. Ils sont désormais utilisés pour pratiquer la randonnée, le VTT, l'équitation... Ils font partie du Parc Naturel Régional de la Chartreuse.

Les orchidées

Du mois d'avril au mois d'août, de nombreuses orchidées se succèdent aux abords des sentiers. Vous pourrez ainsi admirer l'orchis pourpre dont l'imposant épi de fleurs ne passe pas inaperçu et vous étonner devant l'orchis bouc qui déroule sa «langue» jusqu'à terre... Il est déconseillé de cueillir ces plantes fragiles.



La cimenterie

En 1817, Louis Vicat, polytechnicien, a mis au point le ciment artificiel, puis son fils Joseph a créé en 1853 la première usine à Genevrey-de-Vif près de Grenoble. D'autres industriels se sont lancés dans l'aventure et les usines de ciment se sont développées.



A Crolles, la cimenterie se situait dans la gorge du ruisseau de Crolles, en aval de la cascade. En 1855, Monsieur Jouclard, habitant de Bernin, obtint du Maire l'autorisation d'y établir un four à ciment puis quelques années plus tard, un moulin. Cette usine s'est implantée au pied de la falaise composée de calcaire et de marne¹, matières premières pour la fabrication de la chaux et du ciment artificiel. L'abondance de bois à proximité alimentait les fours qui cuisaient le ciment (1100°). L'eau du ruisseau coulait avec force à cette époque et entraînait les roues à aube des deux moulins qui réduisaient en poudre les matières premières.

L'exploitation a cessé à l'aube du premier conflit mondial.

Un nouveau sentier de randonnée international baptisé «Sur les pas des Huguenots» va être réalisé dans le cadre du programme européen LEADER+. Il suit le parcours qu'ont emprunté les huguenots dauphinois vers l'Allemagne et la Suisse après la révocation de l'édit de Nantes. Long de 1200 km, le sentier part de Poët-Laval (Drôme), emprunte le tracé du sentier des coteaux à Crolles et se termine à Bad Karlshafen en Allemagne.



Le site de la cimenterie au début du XXe siècle.

Au départ du sentier vous pouvez rencontrer des salamandres les jours de pluie.

INFOS PRATIQUES

Pour accéder à la cimenterie à partir de la rue du Brocey, vous pouvez emprunter le sentier des coteaux (triangle jaune sur le plan).

Le sentier de la Cascade
Au départ du parking de la cimenterie, comptez 30 mn de chemin raide et étroit pour atteindre la cascade du ruisseau de Crolles et sa vasque d'eau glacée.

1. La marne : roche sédimentaire contenant du calcaire et de l'argile en quantité à peu près équivalente.



Sur les pas du facteur

Pour les plus sportifs... après un coup d'œil sur le cadran solaire, empruntez ce sentier escarpé, balisé depuis le chemin du berger (à côté du pont de Craponoz). Connue sous le nom de «sentier du facteur», ce chemin datant du Moyen-Age offre des vues impressionnantes sur Crolles et sur la vallée du Grésivaudan.

Sur les pas du facteur

Le cadran solaire ⑪

Ce cadran solaire restauré à l'identique est situé sur la façade d'une maison au 708, rue Jean Moulin dans le quartier du Fragnès.



Ce cadran représentatif de l'art populaire date de 1861 comme nous le montre l'inscription existante. Pourtant, il aurait pu être bien antérieur car les angelots représentés sont typiques du XVIIIe siècle.

D'après des recherches effectuées, ce cadran aurait été refait par François Capitan, maçon à Crolles.

Il est visible de la route mais il est possible de rentrer dans la cour de la maison à l'occasion des Journées du patrimoine.

Les industries liées à l'eau 12

Le début de l'exploitation des cours d'eau à la fin du XIXe siècle a été une révolution pour le travail de l'homme.



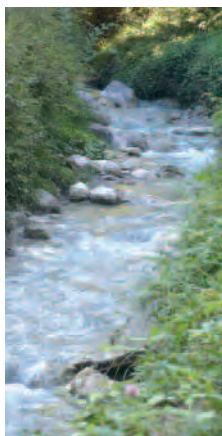
Presse hydraulique

La présence de cours d'eau et l'avancement des progrès techniques ont permis à Crolles de se doter de moulins, d'ateliers d'artisanat... La plupart de ces artifices était implantée le long du ruisseau du Craponoz du côté de Crolles. Cette eau arrivait jusqu'aux machines par l'intermédiaire d'écluses, puis était acheminée par des canaux que l'on appelle béals.

Les moulins permettaient à la population de subvenir à certains de leurs besoins. Ils fabriquaient de la farine pour le pain et des gruaux pour nourrir les bêtes mais aussi de l'huile. Ils actionnaient aussi les martinets de forge des taillanderies qui fournissaient de l'outillage agricole, des battoirs à chanvre des scieries. La seconde révolution industrielle au XXe siècle a été fatale pour toutes ces petites industries, seul le moulin des Ayes a fonctionné jusqu'aux années 1990.



Routoir utilisé pour «rouir» le chanvre»



Le saviez-vous ?
Un artifice est un mécanisme entraîné par la force hydraulique.



Les murs en pierre participent à l'ambiance villageoise du quartier du Fragnès. Nombres d'artisans (tanneur, tisserand, maréchal-ferrant...) s'y étaient installés, attirés par l'abondance des eaux du Craponoz.



Sur les pas du facteur

Le chemin du facteur 13

Ce sentier appelé aussi chemin des Coudières a été aménagé dès le Moyen-Âge par les fermiers de l'abbaye des Ayes.



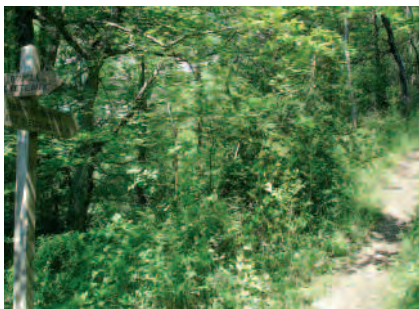
les terrasses calcaires accueillent l'asphodèle.

**Cet itinéraire
pédestre relie
la vallée du
Grésivaudan et le
plateau des Petites
Roches.
Le panorama sur la
vallée y est
exceptionnel.**

Les domestiques de l'Abbaye, les habitants de Crolles et Montfort l'empruntaient pour mener leurs bêtes dans les alpages ou couper du bois dans les forêts de la Chartreuse. Les habitants du plateau rapportaient de la vallée sel, tissus..., et croisaient les marchands de foin en traîneau, les bûcherons et les charbonniers.

A la fin du XIXe siècle, le facteur montait trois fois par semaine pour desservir Saint Hilaire et redescendait par Saint Pancrasse par le sentier qui porte son nom. Si vous avez de la chance, vous pourrez peut-être rencontrer au cours de votre balade un mouflon... ou des chèvres sauvages !

La falaise abrite une flore caractéristique adaptée au sol calcaire de la Chartreuse, ainsi qu'au micro climat de la région : rude en hiver et chaud en été.



Départ du sentier



Le site d'escalade du Luisset

Accessible par le sentier du facteur se trouve le site d'escalade du Luisset. Il offre plus d'une centaine de voies équipées ; l'accès est libre et gratuit. Il est régulièrement entretenu par des membres de la FFME (Fédération française de montagne et d'escalade). Depuis le site, la vue sur Crolles est imprenable.



Ce sentier escarpé présente des passages vertigineux.

Il est plutôt réservé aux personnes pratiquant la randonnée régulièrement.

INFOS PRATIQUES

Pour rejoindre le plateau, comptez 1h45 environ – 500 mètres de dénivelé.

Le départ se fait du Pont de Craponoz – chemin du Berger. Suivre le panneau Sentier du coteau ; au 1^{er} croisement prendre à gauche : 10 minutes
Suivre ce chemin pendant 5 minutes. Au croisement, suivre le panneau sentier du facteur à gauche : 1h15 environ.

Traverser le site du Luisset et atteindre le plateau en 15 minutes (accessible par la route depuis Saint Pancrasse en dix minutes).

Les sentiers peuvent être temporairement fermés pour des raisons de travaux ou mises en sécurité.

Aux origines

Rendez-vous Avenue de l'abbaye où vous pourrez observer les vestiges d'une ancienne abbaye cistercienne. Du XIIe au XVIIIe siècle, l'abbaye des Ayes a eu un impact aussi important pour le développement de Crolles que celui des nanotechnologies aujourd'hui.



La Croix des Ayes.

Armoiries du blason de l'abbesse Eleonor du Montet, «Terrier» de 1645.



Sépultures mérovingiennes 14

Avant de vous diriger vers l'Abbaye, voici quelques éléments d'information sur notre passé antique et mérovingien.



Des traces d'habitats gallo-romains ont été repérées sur la commune mais il ne reste aucun vestige visible. Plusieurs objets ont été retrouvés : urnes funéraires, ex-voto en plomb, support de lampe à huile, anse en bronze et fragment de corniche. Ces témoins de l'occupation des premiers siècles après J.C. sont maintenant conservés au Musée Dauphinois à Grenoble.

Début janvier 2007, quatre sépultures de la période mérovingienne ont été découvertes par hasard à environ deux mètres de profondeur durant des travaux de terrassement. L'observation des sépultures a permis aux archéologues de la Conservation du Patrimoine de l'Isère d'effectuer une première datation : VIe-VIIe siècle (Haut Moyen-âge) et cela en raison du style des sépultures, mais aussi des matériaux utilisés, des lauzes de schiste.

Cette découverte rue Jean Jaurès, à nouveau enfouie avec précaution, laisse supposer la présence d'une nécropole dans ce quartier de la commune.

Anse de vase en bronze
1er-2ème siècle après J.C.



Fouilles rue Jean-Jaurès
en 2007.

L'Abbaye des Ayes 15



Marguerite de Bourgogne, veuve du Dauphin Guigues IV, a lié son destin à celui de notre commune, en fondant à Crolles l'abbaye des Ayes en 1141.

D'après la légende, alors que Marguerite de Bourgogne priait dans sa résidence aux Petites Roches, elle vit un flambeau suspendu dans les airs se poser dans la vallée sur les bords de l'Isère lui révélant l'endroit qu'elle cherchait pour fonder un couvent.

Le saviez-vous ?

L'abbaye est inscrite aux Monuments Historiques depuis 1990, grâce à l'intervention de Georges Fort

(Président de l'ancienne association pour la sauvegarde de l'abbaye).

C'est grâce aux dons des dauphins et seigneurs voisins que l'abbaye a pu se construire avec un monastère doté de dortoirs, un réfectoire, une église, trois chapelles entourées de jardins. Ces bâtiments ont beaucoup souffert durant les guerres de religion du XVI^e siècle. L'église et certaines annexes furent reconstruites avant que l'église ne soit à nouveau dévastée par un incendie en 1648 .

L'Abbaye est achetée en 1791 par César de Chaléon, Conseiller de l'ancien Parlement de Grenoble et député de la noblesse aux États Généraux. Puis, les bâtiments ont subi diverses transformations (magnanerie, démantèlement pour reconstructions privées). La présence de l'abbaye a bénéficié au village de Crolles : valorisation des terres, création d'emplois, développement du commerce et de l'artisanat...

Le logis de l'abbesse (propriété privée rue Elsa Triolet) et le moulin des Ayes (propriété communale) sont les seuls vestiges des fondations de l'ordre de Cîteaux dans le département.

Un ouvrage sur l'abbaye des Ayes va prochainement être édité par l'association Autrefois Pour Tous.



Stalles de l'abbaye, Chapelle de la Salette, Grenoble.



Aux origines

Le moulin des Ayes 16

Le moulin des Ayes dit « moulin Gabert » du nom de son ancien propriétaire a probablement été construit dès le XIIe siècle.

Situé chemin du meunier, le moulin appartenait au domaine de l'abbaye des Ayes, car suivant la règle de Saint Benoit, le monastère devait vivre en autarcie.

Un béal du ruisseau du Craponoz et des sources permettaient l'alimentation de la serve pour le fonctionnement de la roue. A l'origine, l'énergie était exclusivement hydraulique, puis complétée au fur et à mesure de l'évolution des techniques par un moteur d'appoint à la vapeur puis par des moteurs électriques.

La production évoluait parallèlement à la modernisation des machines : mouture à la grosse, à l'anglaise, aux cylindres, huilerie, gruoir, batteuse.

Le travail des frères convers, puis des meuniers a fourni aux cours des siècles farines (blé, seigle, méteil, maïs, avoine...), puis battage du blé et du chanvre, huile de noix ...

Un projet d'aménagement du moulin et de ses abords est en cours de réalisation par la commune et l'Association des Raisonneurs de pierre.



Meuleton et cuve en pierre pour écraser les cerneaux de noix

Le saviez-vous ?

Le nom des Ayes vient du lieu, bordé de buissons et de ronces, nommés ayes en parlé local.



Four pour chauffer la pâte de noix

Montfort et la Plaine

Ce parcours permet de découvrir la richesse d'une plaine agricole située dans un environnement privilégié. A pied ou à vélo, vous pouvez allier le plaisir d'observer la nature à celui de visiter une ancienne forteresse médiévale.





Montfort et la plaine

Le marais de Montfort 17

Le marais de Montfort est un espace naturel sensible favorable à la découverte de la faune. Ce site est un vestige des anciens marais qui occupaient la plaine alluviale de l'Isère. Ce marais tourbeux d'environ 20 hectares est actuellement l'un des derniers marais du Grésivaudan.

Le marais de Montfort abrite une faune et une flore d'une richesse exceptionnelle. Il est protégé depuis 1991 par un arrêté préfectoral de protection du biotope.

Cette protection a été motivée par la présence de 183 espèces végétales (dont plusieurs orchidées rarissimes), 27 espèces de libellules, une espèce de batracien, la rainette méridionale et trois papillons rares : le Fadet des laïches, l'Azuré de la Sanguisorbe et le Cuivré des marais.

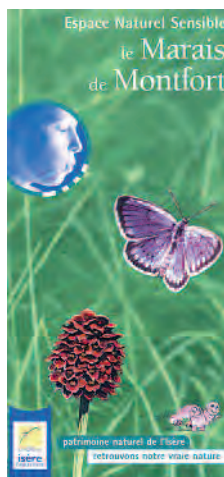


Azuré
de la Sanguisorbe

INFOS PRATIQUES

Deux étangs de pêche réalisés par la commune se trouvent aux abords de ce site naturel protégé.

Autour de ces étangs, sont aménagés des espaces de détente (bancs, tables de pique-nique). 3 pontons sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Pour plus d'informations, consulter le dépliant : «Espace Naturel Sensible, le Marais de Montfort » disponible en mairie.

Le sentier des papillons 18

Ce sentier en caillebotis chemine à travers mares, saules du marais et hautes herbes. Des panneaux d'interprétations sont présents tout le long du parcours.



INFOS PRATIQUES

Le départ du sentier se fait depuis le parking de l'étang de Montfort. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite. Ce sentier est adapté aux enfants qui peuvent découvrir tout en s'amusant.

Ce sentier, aménagé par le Conseil Général de l'Isère et situé dans le marais de Montfort, fait découvrir de façon très pédagogique trois espèces de papillons rares, menacés dans toute l'Europe et protégés au niveau national.

- L'Azuré de la Sanguisorbe, bleu avec des tâches noires.
- Le Fadet des Laïches, ou Oedipe, avec des dessins particuliers sur les ailes, il se pose facilement sur l'herbe.
- Le Cuivré des marais.



Pour plus d'informations, consulter le dépliant : «Espace Naturel Sensible, le Marais de Montfort » disponible en mairie.

Le Cuivré des marais



Montfort et la plaine

Le sentier des arbres remarquables 19

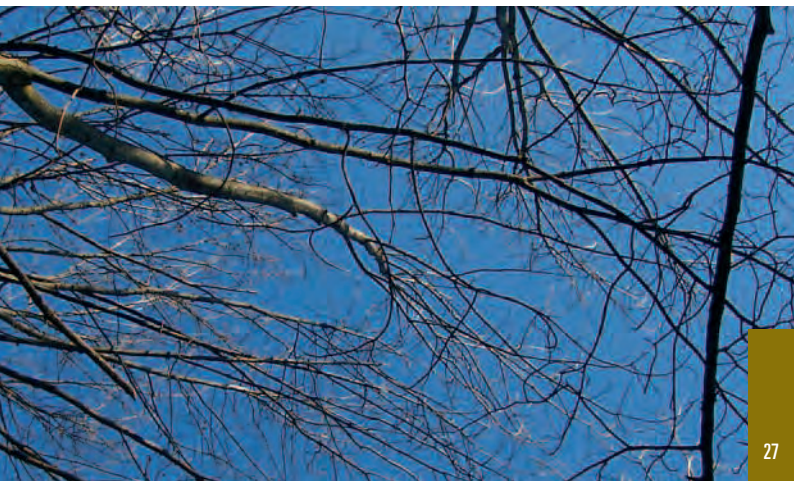
A Crolles, il existe certains arbres, dits « remarquables », car atypiques avec des critères de longévité et de qualité extraordinaires.

Ces arbres ont été inventoriés et identifiés à l'aide de panneaux descriptifs qui vous permettront de les découvrir en vous promenant le long d'un parcours situé dans la plaine agricole.

INFOS PRATIQUES

Le départ du sentier se fait depuis le parking de l'étang de Montfort où vous trouverez un panneau explicatif permettant de localiser tous ces arbres. Ce sentier familial est adapté aux promenades en vélo.

Le saviez-vous ? le chêne pédonculé peut vivre de 700 à 800 ans, voire même 1000 ans ; le bois brun - rosé clair du merisier est d'une grande valeur pour l'ébénisterie.





Montfort et la plaine

L'observatoire 20

L'observatoire est situé dans la plaine près de la ferme des Echelles.



Cet observatoire construit en 2004 s'ajoute à un bassin de rétention d'eaux réalisé par la municipalité en 1992. Il est dissimulé par la forêt et passe inaperçu de la route.

Depuis la réalisation de ce plan d'eau, la flore a repris ses droits et l'observatoire se fond dans la végétation... Avec de la discrétion et de la persévérance, vous pourrez découvrir et observer la faune sans la déranger.

Des panneaux d'interprétation présents dans l'observatoire vous permettront de découvrir les espèces les plus communes comme le canard colvert, le héron cendré, et le martin pêcheur...



Le routoir 21

Un routoir est un bassin (un trou creusé au bord d'une mare, d'un étang ou d'un petit cours d'eau) utilisé pour tremper des plantes textiles telles que le lin et le chanvre. A Crolles, c'était le chanvre que l'on faisait macérer afin de faciliter la séparation de l'écorce filamenteuse d'avec la tige.



Ouvrez l'œil : vous pourrez peut-être apercevoir un martin pêcheur, des grenouilles ou des libellules ...

La culture du chanvre dans le Grésivaudan remonte au Moyen-Age. Cet ancien routoir situé rue Lionel Terray est le dernier qui reste à Crolles.

Semé au printemps et récolté à l'automne, le chanvre était mis en bottes et rouissait pendant une dizaine de jours dans les routoirs, qui ont été classés établissements insalubres au début du XIXe à cause des nuisances (pollution des cours d'eau, odeur nauséabonde...). Cette culture a ensuite décliné, ne résistant pas à l'avènement des fibres synthétiques.

Quelques dates...

1836 : il existait au moins 5 routoirs sur la commune.

1848 : Crolles comptait 100 hectares plantés en chanvre et six tisserands.

1882 : Il ne restait plus que 2 hectares de chanvre cultivés et plus aucun tisserand.



Le chanvre, plante fibreuse annuelle, était l'une des cultures les plus anciennes et les plus riches du Grésivaudan.

Cette plante de la famille des cannabinaçées était utilisée pour la confection des cordages, du tissu et des toiles pour les navires.

Le château de Montfort 22

Ce château connu sous le nom de Château Robert est adossé à la falaise de la Chartreuse et domine la rive droite de la vallée de l'Isère.



INFOS PRATIQUES

Pour accéder au château, si vous êtes à Montfort, prendre le sentier situé derrière la gare du funiculaire. Compter 15 mn de montée raide. Si vous avez des enfants en poussette tout terrain, empruntez plutôt l'entrée du sentier des cotteaux, sur la route départementale entre Crolles et Montfort, à côté des containers de tri..

Le sentier du Pal de fer est l'un des plus vertigineux des sentiers de la commune.

Il est plutôt réservé aux personnes pratiquant la randonnée régulièrement.

Comptez 1h15 de montée depuis le château.

Une motte castrale a été mentionnée à Montfort pour la première fois au XIe siècle. Le château de pierres date quant à lui du XIIIe siècle.

Résidence de la grande dauphine Beatrix de Faucigny, ce château figurait parmi la quinzaine de forteresses qui assuraient la défense du Dauphiné contre la Savoie.

Il est décrit en 1339 de forme «ronde» avec un donjon carré à quatre étages auquel sont accolées deux grandes salles superposées ; à côté de la porte d'entrée se dresse un logement pour les hommes de garde. qui est resté occupé jusqu'au début du XXe siècle.

Dès le milieu du XIVe siècle le château a été la demeure des véhiers de Crolles qui avaient pour mission de veiller sur les habitants et de faire respecter l'ordre.

Cette forteresse verrouillait le Pas de La Ferté, aujourd'hui chemin du Pal de Fer, seul accès possible au plateau des petites roches. Il fut emprunté durant plus de 1000 ans avant d'être délaissé au profit des routes d'accès au plateau et de la construction du funiculaire en 1923.





Ce site propriété de la famille de Bernis est en cours de restauration par l'association des Raisonners de pierre depuis 1999. Cette association se charge de la restauration, de l'animation (Fête des médiévales) et de la mise en valeur du site, avec le soutien de la commune.

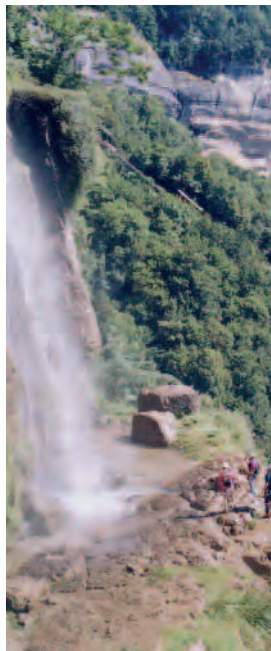
La Via ferrata de la Cascade de l'Oule



Cet itinéraire sportif est destiné aux personnes à la recherche de «sensations fortes». La pratique de la via ferrata permet de grimper le long d'une paroi rocheuse, avec un équipement spécifique.

Infos pratiques : *l'accès se fait soit par un sentier que vous pouvez prendre derrière la gare basse du funiculaire (1h) soit par le funiculaire (20 mn) qui vous dépose au niveau du sentier d'accès à la via.*

Pour connaître les périodes d'ouverture et de fermeture, vous pouvez contacter la mairie de Crolles au 04 76 08 04 54 ou sur le site Internet de la ville. Vous pouvez aussi consulter le dépliant : «Via ferrata de la cascade de l'Oule» qui est disponible en mairie.



ATTENTION : Il y a un risque mortel à s'engager dans une via ferrata sans matériel alpin et sans la parfaite connaissance de son utilisation. Respectez le sens de l'itinéraire et n'en sortez pas. Vous pratiquez cet itinéraire sous votre propre responsabilité. Tenez compte des conditions de la montagne avant de vous engager. N'hésitez pas à faire appel aux services de professionnels. Respecter la réglementation en vigueur.